TEBBOUNE INSTALLE L'AGENCE NATIONALE D'ARCHÉOLOGIE

Une révolution scientifique en marche

Page 07



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

FORUM AFRICAIN DES COMPÉTENCES

29 pays s'accordent à Oran sur une feuille de route commune

Page 08

AFFAIRES RELIGIEUSES



Le président Tebboune reçoit le recteur de Djamaâ El-Djazaïr

Page07

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

Vers une coopération agricole durable

Page 08



LE MINISTRE DES TRANSPORTS RÉUNIT LES RESPONSABLES D'AIR ALGÉRIE ET DE SERPORT



Sayoud accélère la transformation numérique

Page 09

N° 3752 Jeudi 19 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis plaident pour l'élargissement des prérogatives des assemblées locales



R.M

Au treizième jour de la campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), dont le scrutin est fixé au 28 novembre, les formations politiques ont convergé, mardi, vers une même revendication : l'élargissement des prérogatives des assemblées locales. De Relizane à El Bayadh, en passant par Bejaia, Annaba, Tiaret, Mila et Tissemsilt, les chefs de partis et leurs représentants ont multiplié les meetings pour défendre une conception plus ambitieuse de la gestion locale, seul gage, selon eux, d'un développement à la hauteur des attentes des citoyens.

El Fadjr El Djadid : donner aux élus les moyens d'agir

À Relizane, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a placé la question des prérogatives au cœur de son intervention. Il a souligné l'importance d'accorder aux APC et aux APW de larges prérogatives afin de leur permettre d'accomplir efficacement leurs missions. Pour lui, le développement local ne peut être réalisé que si le président de l'Assemblée populaire communale dispose de prérogatives suffisantes lui permettant d'exercer pleinement ses missions et d'assumer ses responsabilités. Une manière de plaider pour une décentralisation effective, où l'élu de proximité cesse d'être un simple exécutant pour devenir un véritable décideur.

Le FFS mise sur la proximité et la confiance

À Bejaia, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a abondé dans le même sens en plaidant pour le renforcement des prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya. Selon lui, ce renforcement est indispensable pour leur permettre de mieux répondre aux exigences du développement local et aux préoccupations exprimées par les citoyens. M. Aouchiche a par ailleurs exhorté les électeurs à accorder leur voix aux candidats de son parti, affirmant que ces derniers sont en mesure de porter leurs préoccupations et de défendre leurs attentes au sein des assemblées élues. Le message se veut double : plus de pouvoirs pour les élus, mais aussi une confiance renouvelée dans le vote.

Sawt Echaâb : le développement local comme priorité absolue

À Tissemsilt, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé à faire du développement local une priorité dans l'action des assemblées populaires communales et de wilaya. Il a insisté sur la nécessité d'écouter les préoccupations des citoyens et de renforcer le travail de proximité afin de répondre à leurs aspirations. M. Osmani a souligné que la concrétisation d'un développement local efficace exigeait des candidats qu'ils placent les préoccupations des citoyens au cœur de leurs priorités et œuvrent à répondre à leurs attentes à travers des programmes réalistes et des engagements réalisables. Un appel à la crédibilité des programmes autant qu'à l'écoute du terrain.

Front El Moustakbal : ancrer le développement à partir de la base

À Annaba, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé que les prochaines élections locales représentaient une étape essentielle pour ancrer une approche de développement progressif, partant de la base. Il a également indiqué que la relation entre le citoyen et l'élu doit être continue et basée sur la confiance, notant que le citoyen devait ressentir que l'urne marque le début d'une nouvelle phase de sa participation à la gestion des affaires locales.

Une conception qui fait de l'élection non pas une fin en soi, mais le point de départ d'un contrat de confiance entre l'élu et l'électeur.

Le RND appelle à un élu acteur du développement

À Aïn Temouchent, Fatima Zahra Bensafi, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), mandatée par le secrétaire général du parti, Mounder Boudene, a indiqué que l'élu local était appelé à être un acteur essentiel du développement, en se dotant d'une vision claire et d'une capacité à prendre des initiatives, à gérer les dossiers et à assurer le suivi des projets. Elle a insisté sur l'importance pour l'élu local de jouer un rôle central dans la promotion des potentialités de sa région et leur valorisation. Un plaidoyer pour un élu gestionnaire, doté d'une véritable culture de projet.

El-Binaa El-Watani promet d'accompagner ses élus locaux

À Tiaret, le vice-président du Mouvement El-Binaa El-Watani, Ahmed Mahmoud Khouna, a animé un meeting au cours duquel il a déclaré que le parti œuvrera, à travers ses élus à l'Assemblée populaire nationale, au Conseil de la nation et ses différentes structures, à accompagner ses élus locaux jusqu'à la concrétisation sur le terrain des projets et des initiatives de développement. Mandaté par le président du parti, Abdelkader Bengrina, M. Khouna a appelé les citoyens à voter en faveur des candidats de sa formation politique, qui disposent, selon lui, des compétences et des capacités nécessaires pour assumer leurs responsabilités. L'accent est ici mis sur la complémentarité entre les différents niveaux institutionnels.

Le PT table sur davantage d'acquis pour les collectivités

À Mila, la secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louiza Hanoune, a estimé que les prochaines élections étaient susceptibles d'apporter davantage d'acquis aux assemblées locales élues. Elle a appelé les candidats de sa formation politique à intensifier leurs efforts pendant le reste de la campagne, afin de mobiliser les électeurs à travers les activités de proximité sur le terrain et le contact direct avec les citoyens. Mme Hanoune a souligné l'importance du rôle de l'élu local qui complète le travail de l'appareil exécutif, indiquant qu'il est tenu d'aller sur le terrain pour s'enquérir des préoccupations et déterminer les priorités de développement et les aspirations des différentes catégories sociales, dont celle des personnes à besoins spécifiques. Au terme de son allocution, elle a appelé à soutenir les candidats de son parti et à leur demander des comptes quant à leur gestion s'ils sont élus. Un discours qui conjugue mobilisation, redevabilité et souci d'inclusion.

Le MSP veut une commune « plus proche » du citoyen

À El Bayadh, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé que le programme de son parti visait à rapprocher la commune du citoyen, via la modernisation de la gestion et le renforcement de la communication avec les habitants. Il a appelé ses candidats aux APC et APW à concrétiser, s'ils sont élus, les engagements du programme : projets améliorant le cadre de vie, réponse aux besoins essentiels et développement local durable. Il a aussi insisté sur la diversification des financements communaux pour équilibrer les budgets et financer les projets. Le président du MSP devait animer, mardi soir, un autre meeting à Mecheria (Naâma).

Une convergence autour de la redevabilité

Outre la diversité des formations et des sensibilités, un fil conducteur traverse l'ensemble de ces interventions : la conviction que le développement local passe par des assemblées dotées de réelles prérogatives, des élus responsabilisés et redevables devant les citoyens, et des programmes réalistes ancrés dans les préoccupations quotidiennes des populations. À dix jours du scrutin, les partis entendent ainsi faire de l'élection locale non pas un simple exercice administratif, mais un moment fondateur d'une nouvelle relation entre l'État, les collectivités et les citoyens.



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies et illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGER

L'ANIE affine les derniers préparatifs



I.Y

À dix jours du scrutin, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a réuni, mardi, par visioconférence, l'ensemble de ses coordinateurs de wilayas et ses 1.541 coordinateurs communaux, ainsi que les ingénieurs et techniciens mobilisés pour les élections locales du 28 novembre. Cette rencontre de coordination et de formation avait pour objectif de suivre, en temps réel, l'état de préparation des structures et des moyens déployés à travers l'ensemble du pays, des chefs-lieux de wilaya jusqu'aux communes les plus reculées.

Présidant les travaux, Saad Arous, président de l'Autorité indépendante, a passé en revue les différentes étapes franchies et les ultimes dispositions à prendre avant le jour du scrutin.

Il a insisté sur la nécessité de « finaliser les préparatifs organisationnels, notamment ceux liés à la disponibilité des moyens techniques et humains pour le jour du scrutin,

ainsi que l'affichage définitif des listes des membres des bureaux de vote ». Une exigence qui touche aussi bien la logistique matérielle – urnes, isoloirs, documents électoraux – que la mobilisation des personnels appelés à encadrer les opérations de vote et de dépouillement.

Le président de l'ANIE a saisi l'occasion pour saluer « les efforts consentis lors des étapes précédentes », notamment lors de la révision des listes électorales et de la validation des candidatures.

Il a également rendu hommage au « sens des responsabilités et à la mobilisation dont ont fait preuve les coordinateurs de l'ANIE et les différents intervenants dans l'opération électorale », soulignant le rôle central de ces relais locaux dans la crédibilité du processus.

Enfin, M. Arous a exhorté ses équipes à « poursuivre le travail avec la même détermination et le même engagement, et à faire preuve d'une plus grande vigilance, afin de garantir le parachèvement de toutes les dispositions dans les délais impartis ».

Un appel à la rigueur qui traduit l'importance accordée par l'Autorité à la transparence et à la régularité d'un scrutin dont les résultats conditionneront la gestion des collectivités locales pour les prochaines années.

BOUIRA

154 listes en lice pour les locales

N.B

La wilaya de Bouira se prépare à un scrutin particulièrement dense. Cent cinquante-quatre listes électorales, dont sept pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW), sont en lice pour les élections locales du 28 novembre, a indiqué mercredi le coordinateur local de l'ANIE, Mourad Mehalbi.

Ces listes totalisent 3.822 candidats, « des jeunes pour la plupart », a précisé M. Mehalbi.

Parmi les 147 listes destinées aux Assemblées populaires communales (APC), quatre sont portées par des candidats indépendants, le reste relevant des partis politiques.

Une configuration qui témoigne à la fois de la vitalité de la compétition électorale dans la région et de l'intérêt croissant des jeunes générations pour la gestion des affaires locales.

Sur le plan organisationnel, les préparatifs sont achevés.



Pas moins de 289 centres et 1.380 bureaux de vote sont prêts à accueillir les 553.263 électeurs inscrits sur les listes électorales de la wilaya.

Un dispositif conséquent, déployé à travers l'ensemble des communes, du chef-lieu aux zones rurales les plus éloignées, afin de garantir à chaque citoyen la possibilité d'accomplir son devoir électoral dans les meilleures conditions.

Le coordinateur local de l'ANIE a assuré que tout est fin prêt pour le scrutin du 28 novembre et que la campagne électorale se déroule dans de « bonnes conditions ». Celle-ci s'anime au rythme des meetings populaires et des rencontres de proximité organisés par les partis politiques et les candidats dans les différentes communes de la wilaya, où les thèmes du développement local, de l'emploi des jeunes et de l'amélioration des services publics dominent les débats.

TLEMCEN

Amar Achoui candidat à l'APC sous les couleurs du RND



O.DEGUI

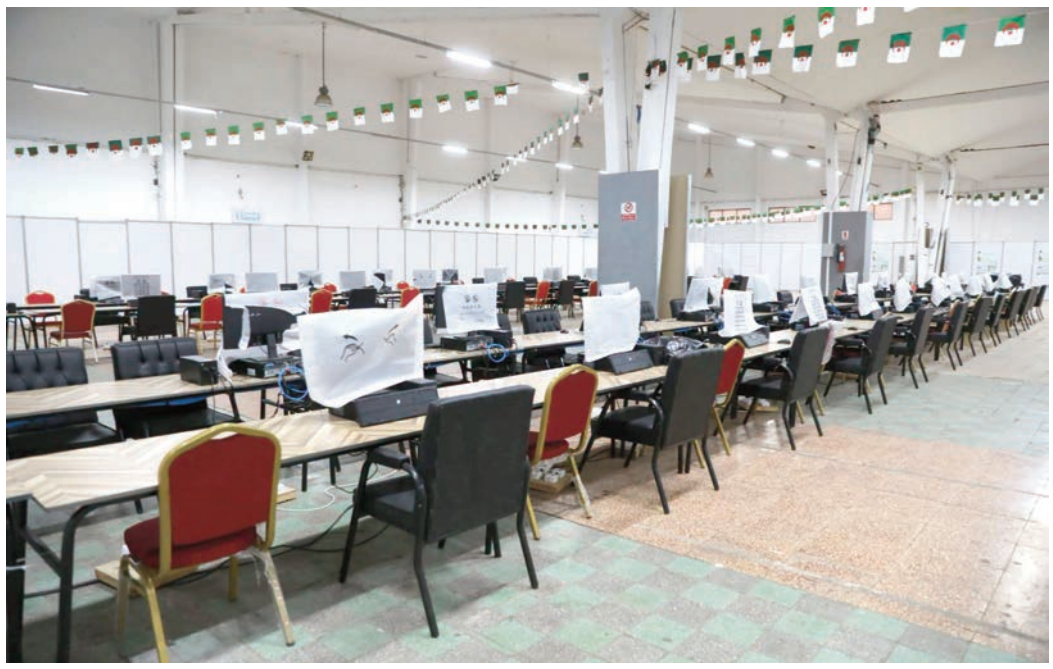
Amar Achoui a officialisé sa candidature aux élections locales du 28 novembre à l'APC de Tlemcen, sous les couleurs du RND. Ancien élu local, il dit avoir « toujours placé l'intérêt général au-dessus de toutes autres considérations », une ligne de conduite qu'il présente comme le fil conducteur de son engagement public.

« Je crois profondément à la force du collectif, au débat, à la démocratie locale et à la participation active des citoyens », déclare-t-il. Son expérience au sein de l'assemblée lui a permis de connaître « de près les réalités du terrain, les défis de la gestion locale et les attentes légitimes des habitants ». Un vécu qui l'a confronté aux contraintes concrètes de la gestion communale, entre insuffisance des moyens, lourdeur des procédures et attentes pressantes des populations. Il entend désormais mettre cette expérience « au service d'un projet pragmatique, transparent et proche du citoyen », axé sur le développement durable, le cadre de vie et la modernisation des services publics. Pour lui, « présider une commune, ce n'est pas gagner une élection pour occuper un fauteuil, c'est accepter de porter les problèmes de toute une population sur les épaules », ce qui exige « du courage pour décider, de la compétence pour gérer et de l'intégrité pour rester au service des citoyens ». Une conception exigeante du mandat électif, qui rompt avec les logiques de posture pour replacer l'action publique au cœur de la fonction d'élu. Il appelle ainsi à dépasser « cette vision limitée du développement local » réduite à la gestion des affaires courantes, pour jeter « les bases d'une commune attractive » fondée sur la compétence et la bonne gouvernance, capable d'attirer les investissements et de retenir ses jeunes. Sa liste rassemble, selon lui, « un vrai cocktail de femmes et d'hommes de tous horizons, représentant les différents quartiers de notre commune », mêlant « des visages d'expérience et de nouvelles énergies ». Une composition qui se veut à l'image de la diversité tlemcénienne, associant la sagesse des anciens élus à l'élan de la nouvelle génération. Elle s'appuie sur « l'écoute, la transparence, la proximité et l'action », avec un projet « réaliste et ambitieux » pour améliorer le quotidien, soutenir les associations, dynamiser l'économie locale et développer la wilaya.

M. Achoui veut « une APC qui ne se contente pas d'accompagner les décisions, mais qui débat, propose, interpelle et assume pleinement son rôle au service de l'intérêt général », sur la base de la démocratie, la liberté, la justice sociale, la transparence et le respect de chaque citoyen. Il invite tous ceux qui croient « qu'un changement positif est possible » à participer massivement au scrutin, présenté comme un rendez-vous déterminant pour l'avenir de la commune.

PRÉPARATIFS LOGISTIQUES DU SCRUTIN

Le wali inspecte le dispositif opérationnel au Palais des expositions



Meriem B

À onze jours des élections locales du 28 novembre, les autorités de la wilaya d'Oran poursuivent le suivi des préparatifs matériels et organisationnels du scrutin. Le wali, Brahim Ouchene, a effectué, une visite d'inspection à la salle opérationnelle aménagée au Palais des expositions, dans le quartier de la Ville nouvelle, afin d'évaluer son niveau de préparation et les moyens mobilisés pour assurer son fonctionnement.

Cette infrastructure est appelée à constituer un point d'appui dans le dispositif de suivi de l'opération électorale. L'inspection a porté sur les équipements disponibles et les conditions logistiques nécessaires à sa mise en service. L'objectif est de garantir la disponibilité de ce dispositif et d'assurer une coordination efficace entre les différentes structures impliquées dans la préparation du scrutin.

Le wali a insisté, à cette occasion, sur la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et logistiques requis, soulignant la nécessité de réunir toutes les conditions permettant à la salle opérationnelle d'assurer pleinement sa mission et de contribuer au bon déroulement de l'échéance électorale.

La visite s'est déroulée en présence du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), des directeurs de la réglementation et des affaires générales, de l'administration locale et des télécommunications, ainsi que du chef de daïra et du secrétaire général de la commune d'Oran.

À l'approche du scrutin, l'accent est ainsi mis sur la finalisation des préparatifs et la disponibilité des moyens nécessaires à la prise en charge des exigences organisationnelles de cette échéance.

LISTE FLN À SIDI CHAHMI

Benaboura Nouh : « Nous voulons impulser une nouvelle dynamique de développement à Sidi Chahmi »

H. N

La liste du Front de libération nationale (FLN) engagée dans la course aux élections locales à Sidi Chahmi place le développement équilibré des différentes délégations communales au centre de son programme. Porté par 45 engagements pour le mandat 2026-2031, son projet électoral décline une série d'interventions touchant aux infrastructures de base, aux équipements publics, au transport, à la culture et à l'amélioration du cadre de vie.

Parmi ses candidats, Benaboura Nouh, universitaire classé en sixième position, aborde pour la première fois une échéance électorale. Il défend une démarche axée sur la prise en charge des préoccupations quotidiennes des habitants, avec la volonté de ne laisser aucune délégation en marge des projets de développement. La création d'un théâtre communal, la relance de l'activité culturelle, l'élargissement de l'assiette foncière destinée au logement social, en coordination avec les autorités de wilaya, et l'encouragement de l'investissement local pour favoriser l'emploi des jeunes figurent également parmi les orientations annoncées.

À Sidi Chahmi Centre, la réhabilitation du réseau d'assainissement constitue l'une des principales priorités, au regard des désagréments persistants signalés par les habitants. La rénovation des routes dégradées, la réalisation de nouveaux axes, dont une voie dédoublée, et la remise en état du marché couvert sont également inscrites au programme. À cela s'ajoutent la modernisation de l'éclairage public, la restauration de sites historiques, notamment le siège de la commune, ainsi que le renforcement du transport collectif, avec la proposition d'une nouvelle liaison vers Hassi Bounif. La réalisation d'une salle omnisports couverte et d'une maison de jeunes complète ce volet.

Assainissement et désenclavement en priorité

À Nedjma, le programme cible particulièrement les défaillances du réseau d'assainissement, notamment la grande conduite traversant la zone industrielle, régulièrement confrontée à des obstructions. L'élimination du point noir caractérisé par les accumulations d'eau sur la route de Showroom, l'aménagement et l'extension du marché quotidien, ainsi que la réfection des voies desservant les établissements scolaires et les zones d'activité figurent parmi les engagements. La liste propose également la réalisation d'un garage communal, l'ouverture d'un service biométrique et le raccordement du quartier aux principaux axes routiers, notamment à la route de l'aéroport et à la quatrième rocade. La création d'un cimetière pour le quartier est aussi prévue.



À Es-Sabah, les propositions portent sur le renforcement du transport collectif, avec notamment une nouvelle ligne reliant le quartier à Bouamama et Sidi Chahmi, l'ouverture d'un service biométrique et l'élargissement des activités de la salle omnisports. La réorganisation des locaux commerciaux et la mise en service du marché couvert, avec attribution de ses commerces aux bénéficiaires, sont également annoncées.

Enfin, à Sidi Maarouf et dans la délégation de l'Émir-Abdelkader, les candidats mettent l'accent sur le renouvellement des réseaux d'assainissement, notamment aux cités des 91 et des 500 logements OPGI, la création ou l'extension d'un cimetière et la réalisation d'une école primaire à Klamis. La régularisation des constructions dans le cadre de la loi 08-15, la rénovation des routes et de l'éclairage public, la réalisation d'un centre de santé et d'un lycée, ainsi que l'amélioration du transport scolaire et l'aménagement d'un marché de fruits et légumes figurent également parmi les engagements avancés.

BIR EL DJIR

Le FLN déploie 150 observateurs dans 37 centres de vote

H.B

À l'approche du scrutin du 28 novembre, le FLN de Bir El Djir affine son dispositif de surveillance électorale. La formation politique a organisé une session de préparation réunissant ses candidats et ses observateurs, consacrée à la répartition des missions et aux modalités de suivi des opérations de vote. Au total, 150 observateurs seront mobilisés pour couvrir les 37 centres de vote de la commune, qui comptent 226 bureaux répartis sur cinq secteurs urbains.

La rencontre a permis de détailler le plan d'intervention prévu le jour du scrutin, notamment le déploiement des équipes, la définition des responsabilités et les circuits de transmission des informations. L'objectif affiché est d'assurer une couverture de l'ensemble du territoire communal et de disposer d'un suivi coordonné des différentes étapes du processus électoral.

La formation a porté sur les prérogatives des observateurs, depuis l'ouverture des bureaux jusqu'à la clôture du vote, en passant par l'accueil des électeurs, le déroulement du scrutin, le dépouillement et l'établissement des procès-verbaux. Les participants ont été sensibilisés à la nécessité de consigner avec précision les faits constatés, en indiquant leur nature, leur lieu et leur heure de survenue, sans relayer d'informations non vérifiées.

Pour structurer ce dispositif, le parti prévoit également le recours à une application dédiée au suivi électoral et à un groupe WhatsApp réunissant les observateurs et les responsables de coordination. Ces outils doivent faciliter la remontée des informations depuis les centres de vote vers la cellule centrale, notamment en cas d'irrégularités ou de manquements nécessitant un signalement aux instances compétentes.

Les encadreurs ont particulièrement insisté sur le respect du cadre légal et la nécessité d'éviter toute confrontation avec les représentants des listes concurrentes. Il a été rappelé que les observateurs doivent se limiter à leur mission : veiller au respect des procédures, relever objectivement les éventuelles anomalies et transmettre leurs rapports dans les délais impartis, sans intervenir dans le déroulement du vote ni exercer une quelconque influence sur les électeurs.

La coordination des équipes, la ponctualité, la disponibilité des documents nécessaires et la confidentialité des informations recueillies ont également été au centre des consignes. À travers cette préparation, le FLN entend mettre en place une présence de terrain structurée, avec un suivi différencié des cinq secteurs urbains et une centralisation des données relatives au déroulement du scrutin.

BAHIA CHOGRANI, CANDIDATE DU TAJ À L'APW D'ORAN

« L'engagement politique est une responsabilité de terrain qui commence par l'écoute du citoyen »

F. B.

À 26 ans, Bahia Chograni fait son entrée dans l'arène électorale à l'occasion des élections locales du 28 novembre 2026. Candidate du Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (Taj) à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, elle figure en 56e position sur la liste n°10. Psychologue clinicienne de formation, elle entend mettre son expérience professionnelle et son engagement humanitaire au service de l'action publique locale.

Originaire d'Oran, la jeune candidate exerce dans le domaine de la psychologie clinique, une spécialité qui l'a placée au contact de différentes catégories de la société et lui a permis de mesurer de près les difficultés psychologiques et sociales auxquelles sont confrontés les citoyens.

Elle préside également la cellule psychologique du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien à Oran, où elle participe à l'accompagnement de situations humaines difficiles et à



la prise en charge psychologique des personnes vulnérables ou affectées par diverses épreuves.

Son parcours comprend aussi sa participation, en représentation de la wilaya d'Oran, au programme national de qualification des jeunes leaders, une expérience qui lui a permis de consolider ses compétences en leadership, en gestion et en travail collectif.

Dans une déclaration à CapDz, Bahia Chograni estime que l'engagement politique ne saurait se réduire à une compétition électorale ou à une quête de responsabilités. Il doit, selon elle, constituer avant tout un moyen d'agir concrètement au service de la société et de contribuer à l'amélioration du quotidien des citoyens. Elle considère que le mandat au sein de l'APW exige une présence permanente sur le terrain, une proximité avec les habitants et une capacité à faire remonter leurs préoccupations auprès des instances concernées, tout en assurant le suivi des dossiers liés au développement local.

Forte de son expérience dans les domaines psychologique et associatif, elle entend également accorder une place particulière aux questions sociales, à la solidarité et à l'amélioration de la qualité de vie. Pour la jeune candidate, l'écoute, la disponibilité et le suivi constituent les fondements d'une représentation politique pleinement assumée.

BENABDALLAH OMAR BENARMAS, CANDIDAT DE TAJ À BIR EL DJIR

« Faire du développement local une réponse concrète aux attentes des citoyens »



H. Nassira

La modernisation du cadre de vie, le rapprochement des services publics et une gestion communale plus efficiente constituent les principaux axes du programme défendu par Benabdallah Benarmas Omar, candidat du Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (Taj), numéro 10, aux élections de l'APC de Bir El Djir. Employé au sein de l'entreprise Tubex et occupant la 42e position sur la liste, il entend faire de la prise en charge des préoccupations quotidiennes des habitants le fil conducteur de son engagement au sein de la future assemblée communale. Son projet s'articule autour d'une ambition : impulser une dynamique de développement qui profite à l'ensemble des quartiers et des délégations communales, sans distinction. Propreté urbaine, réhabilitation de la voirie, amélioration de l'éclairage public, aménagement des espaces de vie et suivi de la restauration scolaire figurent parmi les chantiers mis en avant, avec, en parallèle, la nécessité d'optimiser les ressources et les recettes de la commune. Parmi les propositions avancées, l'ouverture d'antennes de services publics à Ben Daoud occupe une place importante. Il s'agit notamment de rapprocher les prestations de Sonelgaz, d'Algérie Télécom, de la CNAS et de la CASNOS des citoyens, afin de leur éviter les déplacements et de faciliter leurs démarches administratives. Le programme prévoit également la réhabilitation des délégations d'El Nour (USTO) et des Jasmins, ainsi que la création d'un espace aménagé et réglementé pour la vente de véhicules. La régulation des marchés, la valorisation du patrimoine communal et la promotion de l'investissement local constituent les autres leviers proposés pour renforcer l'attractivité du territoire. Le candidat préconise, dans le même esprit, un accompagnement accru des jeunes porteurs de projets, des artisans et des microentreprises, tout en accordant une attention particulière aux familles démunies, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées. Les déplacements urbains ne sont pas en reste, avec des propositions portant sur la création de nouvelles lignes de transport, l'aménagement des arrêts et une meilleure organisation du stationnement. L'entretien des routes, la réfection des trottoirs, l'amélioration du drainage des eaux pluviales et le suivi des problèmes d'assainissement complètent ce volet consacré aux infrastructures de proximité. Le programme prévoit, enfin, un accompagnement des citoyens dans la régularisation de leurs situations foncières et le traitement des dossiers en suspens, dans le strict respect de la législation. À travers cette démarche, Benabdallah Benarmas Omar appelle les électeurs à une forte participation au scrutin du 28 novembre et sollicite leur confiance pour porter leurs préoccupations

FLN – APC DE MISSERGHINE

Halima Tabdji mise sur son expérience associative pour défendre les priorités des habitants

H Nassira

De l'engagement associatif à la compétition électorale, Halima Tabdji entend prolonger son action sur le terrain au sein de l'Assemblée populaire communale de Misserghine. Candidate du Front de libération nationale (FLN), elle place l'amélioration des services de proximité, le déficit en équipements publics et le désenclavement des quartiers au centre de ses priorités.

Âgée de 30 ans, Halima Tabdji aborde les élections locales avec la volonté de faire de son expérience associative un levier d'action au service du développement communal. Sa candidature s'appuie sur une connaissance des préoccupations quotidiennes des habitants, acquise au fil de ses années de proximité avec la population. Elle entend ainsi porter leurs doléances au sein de l'assemblée élue et œuvrer à leur traduction en projets concrets.

Le quartier El Wiam constitue, à cet égard, l'un des principaux dossiers qu'elle souhaite défendre. Confronté à une extension urbaine et à une densité démographique croissantes, ce secteur accuse, selon elle, un déficit en infrastructures et en équipements de base. La question du transport figure notamment parmi les urgences, les habitants étant contraints de patienter parfois plusieurs heures pour trouver un moyen de déplacement. La candidate plaide, à ce titre, pour le renforcement des lignes et l'amélioration de la régularité des dessertes.

L'offre éducative et sanitaire figure également dans ses engagements, avec la revendication de la réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et d'une structure de santé de proximité. À ces besoins s'ajoute celui d'un bureau de poste, destiné à réduire les déplacements des habitants pour leurs opérations courantes.

Autre volet de son programme : la prise en charge des coupures récurrentes d'électricité, l'amélioration de l'éclairage public et le rattrapage du retard en matière d'espaces verts, d'aires de jeux et de terrains de sport de proximité. Des équipements qu'elle considère nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des familles et des jeunes.

Au-delà des engagements de campagne, Halima Tabdji mise sur un travail de suivi permanent



des préoccupations citoyennes, leur transmission aux services concernés et la mobilisation des moyens budgétaires communaux en faveur des opérations jugées prioritaires. Si elle obtient la confiance des électeurs, elle affirme vouloir assurer le suivi de ces dossiers au sein de l'APC, convaincue que l'action locale doit avant tout se mesurer à sa capacité à répondre concrètement aux attentes des habitants.

SAWT ECHAAB EN COURSE POUR L'APC D'ORAN

Bouzid Laïd mise sur la proximité et l'inclusion



H. Nassira

Classé à la 14e position sur la liste du parti Sawt Echaab (n° 6), le candidat entend placer les préoccupations quotidiennes des citoyens au cœur de l'action communale, avec un programme spécifique en faveur des personnes aux besoins spécifiques.

Ancien journaliste et cadre à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Bouzid Laïd, 53 ans, brigue un siège à l'Assemblée populaire communale d'Oran. Originaire du quartier historique d'El Khemisti, où il a grandi et vécu, il entend mettre son parcours professionnel et son expérience au service d'une gestion locale fondée sur la proximité, l'écoute et la responsabilité.

Titulaire d'une licence en psychologie et d'un master en sociologie des organisations, le candidat a débuté sa carrière dans le secteur de l'éducation en qualité de conseiller d'éducation, avant de rejoindre la presse sportive, puis le secteur de la formation professionnelle, où il a occupé plusieurs fonctions d'encadrement, notamment celles de conseiller et, actuellement, de chef de service.

Pour lui, le scrutin du 28 novembre constitue avant tout une occasion pour les citoyens de choisir librement et en toute transparence leurs représentants. Sous le slogan « Nous sommes votre voix », le parti Sawt Echaab entend, explique-t-il, faire de l'écoute des préoccupations quotidiennes le socle de son programme. Amélioration du cadre de vie, propreté, éclairage public, réhabilitation des routes, entretien des équipements collectifs et aménagement des terrains de proximité figurent parmi les priorités avancées.

Le candidat accorde également une place particulière aux personnes aux besoins spécifiques, notamment aux enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme. Il plaide pour la création d'espaces adaptés à leurs activités récréatives et à leur formation. La préservation du patrimoine architectural et historique de la ville figure aussi parmi ses engagements.

Bouzid Laïd appelle enfin les électeurs à soutenir la liste n° 6, s'engageant à traduire sur le terrain les engagements pris.

TEBBOUNE INSTALLE L'AGENCE NATIONALE D'ARCHÉOLOGIE

Une révolution scientifique en marche

Wassila. B



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion de travail consacrée à l'installation de l'Agence nationale d'archéologie (ANA), marquant ainsi l'acte de naissance officiel de cette nouvelle institution stratégique placée directement sous l'autorité de la Présidence . Cette installation intervient conformément au décret présidentiel n° 26-352 du 4 novembre 2026, publié au Journal officiel, qui fixe les missions, l'organisation et le fonctionnement de cet établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le choix de placer l'ANA sous la tutelle directe de la Présidence de la République constitue une rupture avec la gestion traditionnelle du patrimoine archéologique en Algérie. Selon les termes du décret, l'Agence est définie comme un « organe d'observation, d'orientation, d'expertise, de concertation, de coordination, de gestion, de réalisation et d'exécution dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine archéologique » . Cette configuration institutionnelle vise à soustraire la politique archéologique nationale aux lourdeurs administratives sectorielles pour lui conférer une dimension stratégique et une capacité d'action transversale. La création de l'ANA avait été ordonnée par le chef de l'État lors du Conseil des ministres de juin dernier, avec une ambition clairement affichée : opérer une « révolution scientifique » dans le domaine archéologique . Le président Tebboune avait alors souligné la nécessité de dépasser la phase de simple exploitation des vestiges déjà découverts pour engager des programmes de fouilles modernes à travers l'ensemble du territoire national .Aux termes du décret fondateur, l'Agence est investie d'une mission centrale : élaborer et mettre en œuvre la politique nationale en matière d'archéologie et de patrimoine archéologique, toutes périodes historiques confondues, en coordination avec les secteurs concernés . Cette compétence englobe l'ensemble du cycle de gestion du patrimoine archéologique, depuis la prospection et la fouille jusqu'à la conservation, la restauration, la valorisation et la diffusion des connaissances. Parmi les attributions spécifiques figurent l'élaboration de plans et programmes relatifs à la protection, la sauvegarde et la recherche scientifique, ainsi que l'identification des spécificités du patrimoine archéologique dans chaque région du pays en vue d'établir des cartes de risques et des plans de sauvegarde adaptés .

L'Agence devra également assurer la coordination avec les secteurs concernés et les parties prenantes, superviser les instruments de mise en œuvre et veiller à l'exécution effective des programmes arrêtés.

DÉCÈS DU MOUDJAHID SAÏD MEKROUD

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid Saïd Mekroud, Général à la retraite et ancien Commandant de Région militaire, décédé mercredi, ainsi qu'à la famille de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt moudjahid Saïd Mekroud, Général à la retraite et ancien Commandant de Région militaire, décédé ce soir.

18 novembre, ainsi qu'à la famille de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort .

+A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons+", lit-on dans le message de condoléances.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Le président Tebboune reçoit le recteur de Djamaâ El-Djazaïr

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui lui a remis le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi a indiqué avoir remis au président de la République le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr et l'avoir informé des réalisations accomplies cette année, dont les plus importantes sont "les Chaires scientifiques, publiques et privées, qui suscitent un intérêt croissant". Parmi les autres réalisations dans ce domaine, a-t-il ajouté, il y a lieu de citer "l'acquis civilisationnel et scientifique que constitue la création de la Chaire Emir Abdelkader au Centre d'études islamiques d'Oxford, ainsi que le programme élaboré en coopération et en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, actuellement en cours de mise en œuvre". Dans le même contexte, il a précisé que cette rencontre a permis d'évoquer plusieurs questions, notamment celles liées au renforcement du rayonnement de Djamaâ El-Djazaïr, outre les rencontres et séminaires à l'étude, que "Djamaâ El-Djazaïr s'emploie à concrétiser dans les meilleurs délais".

ARCHITECTURE DES MOSQUÉES

Djamaâ El-Djazaïr remporte un prix saoudien

Djamaâ El-Djazaïr a remporté le prix spécial de la 5e édition du Prix Abdullatif Al Fozan pour l'architecture des mosquées (2023-2026), lors d'une cérémonie officielle organisée dans la ville de Dhahran, au Royaume d'Arabie saoudite, indique mercredi un communiqué de l'établissement.

"Djamaâ El-Djazaïr a remporté le prix spécial de la 5e édition du Prix Abdullatif Al Fozan pour l'architecture des mosquées (2023-2026), lors de la cérémonie officielle organisée mardi soir à Dhahran, sous le patronage de Son Altesse Royale le prince Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud, Gouverneur de la province d'Ach-Charqiya", précise la même source.

Cette distinction internationale vient "consacrer la place de premier plan qu'occupe Djamaâ El-Djazaïr, en tant que troisième plus grande mosquée au monde et première en Afrique, et valoriser sa conception architecturale contemporaine de l'identité islamique, qui fait appel à la mémoire esthétique maghrébine et andalouse, conjuguée aux perspectives de l'ingénierie moderne, sans pour autant perdre son ancrage dans ses racines spirituelles et culturelles".

Elle traduit également la reconnaissance de la complémentarité fonctionnelle de Djamaâ El-Djazaïr, en tant que "complexe civilisationnel où convergent le culte, le savoir, l'éducation spirituelle, la recherche et le dialogue". Dans ce contexte, la cérémonie a été ponctuée par la projection d'un film documentaire mettant en lumière "la vision intégrée de Djamaâ El-Djazaïr dans laquelle l'édifice véhicule son message, et où ce message donne vie à l'édifice". Après la remise du prix à la délégation de Djamaâ El-Djazaïr présente à la cérémonie, l'un de ses représentants a lu une allocution adressée, aux organisateurs, par le ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, dans laquelle il a exprimé sa profonde gratitude pour cette distinction qui dépasse la simple célébration d'un édifice architectural pour "consacrer une vision civilisationnelle vouée à maintenir l'architecture islamique vivante dans la conscience humaine, renouvelée dans son expression, fidèle à son message et capable de dialoguer avec son temps".

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

De nouvelles spécialités dans les opérations de promotion

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'adoption de nouvelles spécialités universitaires dans les opérations de promotion au profit des fonctionnaires du secteur, et ce, après accord de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Ainsi, les titulaires de diplômes de doctorat, de master et de licence dans des spécialités proches des sciences islamiques, à l'instar de la littérature et de l'histoire, ainsi que dans les spécialités relevant de la filière des sciences islamiques ne figurant pas sur la liste fixée par l'arrêté interministériel du 23 mai 2017, modifié et complété, pourront bénéficier de promotions professionnelles au sein du secteur, "dans la limite des postes budgétaires ouverts", précise le communiqué.

Cette mesure intervient "dans le souci de permettre au secteur de tirer parti de leurs nouvelles acquisitions scientifiques et cognitives, en complément de leurs qualifications initiales, et de soutenir leur parcours professionnel".

Dans son communiqué, le ministère a exprimé ses "sincères remerciements et sa reconnaissance aux services de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative pour leur réactivité et leur coopération positive dans la prise en charge de cette préoccupation", appelant les fonctionnaires concernés à consulter la liste des spécialités adoptée auprès des directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

FORUM AFRICAIN DES COMPÉTENCES

29 pays s'accordent à Oran sur une feuille de route commune

Meriem B



La formation professionnelle ne peut plus être pensée à l'échelle des seuls besoins nationaux. C'est le constat qui fonde la Déclaration d'Oran sur l'avenir des compétences en Afrique, adoptée par 29 pays à l'issue du Forum africain des politiques des compétences. À travers ce texte, les États participants posent les jalons d'une coopération renforcée pour faire évoluer les systèmes de qualification, faciliter la mobilité des travailleurs et préparer les jeunes Africains aux transformations du marché de l'emploi.

Au-delà de l'affirmation d'une volonté commune, la déclaration dessine les contours d'un chantier qui touche directement aux politiques éducatives, économiques et sociales du continent. La rapidité des mutations technologiques, la transition énergétique et l'apparition de nouvelles professions imposent de revoir les dispositifs de formation et de rapprocher davantage leurs contenus des réalités du monde professionnel.

La modernisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels figure ainsi parmi les axes prioritaires. Elle s'accompagne d'un effort attendu en matière d'anticipation des besoins en qualifications, de développement de l'entrepreneuriat et de promotion de l'innovation. L'amélioration de l'employabilité des jeunes constitue également un objectif central, dans un contexte où l'adéquation entre formation et emploi demeure un enjeu majeur pour les économies africaines.

La dimension continentale du dispositif constitue l'autre apport de cette initiative. Les 29 pays signataires entendent favoriser la reconnaissance des qualifications professionnelles, encourager la circulation des compétences et multiplier les échanges d'expertise. Le développement de centres d'excellence et de partenariats entre institutions doit également contribuer à rapprocher les systèmes nationaux.

La déclaration reconnaît, par ailleurs, aux compétitions des métiers une fonction qui dépasse la simple mise en valeur des aptitudes individuelles. Elles sont appelées à participer à l'amélioration des référentiels de formation et à promouvoir une culture de la performance et de l'excellence professionnelle.

Reste désormais à donner corps à ces orientations. Le cadre d'action d'Oran 2026-2027 prévoit, à cet effet, des mécanismes de coordination et de suivi, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine. Son exécution devra permettre de mesurer les avancées et de traduire les engagements pris en programmes de coopération concrets.

Adossée à l'Agenda 2063 et à la stratégie continentale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels 2025-2034, cette démarche entend inscrire le développement des compétences au cœur de l'intégration africaine. Pour Oran, l'adoption de cette déclaration consacre également le rôle de la ville comme espace de concertation autour des enjeux stratégiques du continent.

ALGÉRIE-BRÉSIL

Des projets industriels en perspective

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil en Algérie, Marcos Vinicius Pinta Gama, l'occasion pour les deux parties d'examiner les perspectives de développement de la coopération industrielle et économique entre les deux pays, indique mercredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue mardi soir, a constitué une opportunité pour examiner les moyens d'activer le rôle des commissions mixtes et du Conseil d'affaires algéro-brésilien, ainsi que de renforcer les contacts et le partenariat entre les entreprises économiques des deux pays, précise la même source.

Les entretiens ont également porté sur les opportunités de concrétiser de nouveaux investissements et de réaliser des projets industriels communs, à même de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Brésil.

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

Vers une coopération agricole durable

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a fait part, mercredi à Minsk, de la volonté de l'Algérie d'établir un partenariat économique durable avec la République de Biélorussie, fondé sur la confiance mutuelle, notamment dans les domaines de la mécanisation agricole et des industries agroalimentaires.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la deuxième session de la Commission mixte algéro-biélorusse de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, qu'il coprésidе avec le ministre biélorusse de la Réglementation antimonopole et du Commerce, Aleksandr Yakovchits, M. Khaldi a indiqué que l'Algérie considère la Biélorussie comme "un partenaire économique important", compte tenu de son expertise dans les industries mécaniques, les industries agroalimentaires et la production animale, des secteurs qui correspondent aux priorités du développement économique de l'Algérie et offrent de réelles opportunités de partenariats fondés sur la complémentarité économique".

Le ministre a souligné que cette session s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la haute volonté politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue biélorusse, M. Alexandre Loukachenko, ainsi que de leur attachement à hisser les relations bilatérales, du niveau de la concertation et de l'entente politique, à celui de l'établissement de partenariats économiques et d'investissement concrets, fondés sur les intérêts communs des deux peuples amis.

A cette occasion, M. Khaldi a salué les progrès réalisés dans plusieurs projets communs, notamment celui de la création d'une unité de production de bus en Algérie, relevant que l'ambition commune des deux pays va au-delà des réalisations accomplies, en accordant la priorité à deux secteurs importants, à savoir la mécanisation agricole et la production de lait, auxquels le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière, en raison de leur impact direct sur la sécurité alimentaire et la souveraineté économique de notre pays.

Les travaux de la deuxième session de la Commission gouvernementale mixte algéro-biélorusse de coopération commerciale, économique, scientifique et technique ont débuté mercredi à Minsk, sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et du ministre biélorusse de la Réglementation antimonopole et du Commerce, Aleksandr Vladimirovitch Yakovchits.

Cette session s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la haute volonté politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue le président de la République de Biélorussie, M. Alexandre Loukachenko, et de leur attachement à promouvoir les relations bilatérales du niveau de la concertation et de l'entente politique à celui de l'établissement de partenariats économiques et d'investissement concrets, fondés sur les intérêts communs des deux peuples amis.

HAUT CONSEIL DE LA DIASPORA

Baddari reçoit Elias Zerhouni

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a reçu le président du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, lors d'une audience consacrée à l'examen des perspectives de renforcement du partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Haut conseil, ainsi qu'à la définition des axes prioritaires de coopération dans le cadre d'une approche intégrée et durable réunissant les deux institutions, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue mardi au siège du ministère, a permis "d'évoquer plusieurs domaines stratégiques nécessitant la conjugaison des expertises et des compétences nationales, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité hydrique et la sécurité sanitaire, outre le développement de l'industrie avancée et le renforcement de l'innovation technologique", lit-on dans le communiqué.

Elle a également été "l'occasion de souligner l'importance de valoriser les résultats de la recherche scientifique et de transformer ses résultats en solutions pratiques et en projets à valeur ajoutée, de manière à renforcer la contribution de l'université algérienne à relever les défis nationaux et à soutenir le processus d'édification d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, en harmonie avec les orientations stratégiques de l'Etat et la vision du président de la République, pour consacrer une université productrice de connaissances et de richesses", ajoute le communiqué.

Le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, a reçu, mercredi à Alger, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji.

Cette rencontre, tenue au siège du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, s'inscrit dans le cadre des efforts du Conseil visant à mettre en place une feuille de route afin d'œuvrer avec les compétences nationales à l'intérieur du pays, au développement de la recherche scientifique et au renforcement de l'innovation dans tous les domaines.

LE MINISTRE DES TRANSPORTS RÉUNIT LES RESPONSABLES D'AIR ALGÉRIE ET DE SERPORT

Sayoud accélère la transformation numérique

Wassila. B

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, une réunion de coordination avec les responsables du groupe Air Algérie et du groupe des services portuaires «Serport».

Cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du chef de cabinet, du directeur général de la marine marchande et des ports, ainsi que de plusieurs cadres du Secteur. Les échanges ont porté essentiellement sur la situation des activités d'Air Algérie et de Serport, le suivi de l'état d'avancement des projets et des programmes inscrits à leur



agenda, avec un intérêt particulier accordé à la numérisation et à la transformation numérique.

Les participants ont également examiné les expériences et les solutions digitales déjà mises en œuvre, ainsi que les efforts engagés pour moderniser les mécanismes de gestion et améliorer la qualité des prestations offertes. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les différentes entreprises relevant du secteur des transports, notamment à travers la valorisation et la mutualisation des solutions numériques développées au sein de chacune d'elles.

Il a également été souligné l'importance d'élargir les domaines de coopération et de favoriser le partage des expériences et des compétences, en vue de développer des services numériques intégrés et de tirer pleinement profit des moyens et des capacités disponibles. Cette démarche vise à accompagner et à accélérer le processus de transformation numérique, tout en améliorant l'efficacité de la gestion, la qualité des services et les performances globales du secteur des transports.

PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

Le Gouvernement mobilisé pour généraliser le processus

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée notamment au suivi des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation des statistiques ministériels et au contrôle des marchandises dans les ports et les aéroports, ainsi qu'à l'examen de l'état d'avancement de la modernisation des moyens de paiement électronique et à l'homologation des produits de construction des infrastructures de base, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour mettre en œuvre les décisions émises par Monsieur le Président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, concernant notamment la mise en œuvre des mesures réglementaires et opérationnelles relatives à la numérisation des statistiques des secteurs ministériels, ainsi que le système de contrôle des marchandises dans les ports et les aéroports.

Par la suite, le Gouvernement a poursuivi l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique. A cet égard, le Gouvernement a rappelé que cette feuille de route vise principalement à renforcer l'inclusion financière et à moderniser les systèmes bancaires et financiers publics. Elle vise également à réduire l'utilisation du cash et à renforcer le suivi des transactions à l'échelle nationale, et ce à travers trois axes principaux à savoir, l'adaptation du cadre réglementaire et la conformité aux référentiels de sécurité, le développement de solutions de paiement électronique et la digitalisation des flux de paiement, ainsi que le développement des moyens de paiement électronique par secteur. A cette occasion, le Gouvernement a indiqué qu'au cours des neuf (09) premiers mois de l'année 2026, par rapport à 2025, la mise en œuvre de cette feuille de route a permis une progression notable de l'adoption des moyens de paiement électronique: les paiements en ligne s'élèvent à 391 milliards DA (+63%), les paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE) à 133 milliards DA (+48%) et le paiement mobile à 56,4 milliards DA, tandis que les retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont reculé de 14% (3 777 milliards DA).

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de 5 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de cinq (5) quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 11 au 17 novembre en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts consentis dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 11 au 17 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 32 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 72 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 47 kilogrammes de cocaïne et 844.953 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté "126 individus et saisi 27 véhicules, 87 groupes électrogènes, 38 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 13 autres individus ont été appréhendés et 6 pistolets mitrailleurs, 5 fusils de chasse, 22.740 litres de carburants et 9 quintaux de tabacs, ont été saisies, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 70 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 457 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

EDITO

Le paiement électronique décolle en Algérie

Wassila. B

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ils sont réjouissants : une progression de 63 % des paiements en ligne au cours des neuf premiers mois de 2026, pour atteindre 391 milliards de dinars. À cela s'ajoutent les paiements sur terminaux électroniques (TPE) en hausse de 48 % à 133 milliards DA, et le paiement mobile qui totalise 56,4 milliards DA. Dans le même temps, les retraits aux distributeurs automatiques reculent de 14 %. Cette dynamique, saluée lors de la réunion du gouvernement présidée ce mercredi 18 novembre par le Premier ministre Sifi Ghrieb, témoigne d'un changement tangible des habitudes des Algériens. Elle mérite d'être saluée, car elle marque une inflexion attendue depuis des années dans un pays où l'argent liquide régnait en maître.

Il faut reconnaître que le chemin a été long. Le paiement électronique, longtemps annoncé comme une priorité, peinait à se généraliser. La feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique, examinée en Conseil du gouvernement, commence enfin à porter ses fruits.

Structurée autour de trois axes (adaptation du cadre réglementaire et conformité aux référentiels de sécurité, développement de solutions de paiement électronique et digitalisation des flux, enfin déploiement par secteur), cette stratégie s'attaque aux véritables obstacles : la confiance, la sécurité et l'accessibilité. Les résultats enregistrés démontrent que lorsque l'État met de la méthode et de la persévérance, les citoyens suivent.

L'enjeu dépasse cependant la simple performance statistique. Il s'agit de renforcer l'inclusion financière, de moderniser les systèmes bancaires et financiers publics, de réduire l'utilisation du cash et d'améliorer le suivi des transactions à l'échelle nationale.

La baisse des retraits aux DAB, conjuguée à la montée des paiements digitaux, dessine les contours d'une économie plus transparente, plus traçable et plus efficiente. C'est aussi un levier de lutte contre l'informel et une opportunité de bancarisation pour des franges de la population longtemps exclues du système financier traditionnel.

Ces avancées ne doivent pas masquer les défis persistants : généralisation des TPE chez les commerçants, éducation numérique des usagers, interopérabilité des systèmes et cybersécurité. Le gouvernement, qui a également abordé la numérisation des statistiques ministérielles, le contrôle des marchandises aux ports et aéroports ainsi que l'homologation des produits de construction, montre qu'il entend mener une digitalisation globale et cohérente.

Le bond de 63 % des paiements en ligne en 2026 est un signal fort : l'Algérie est en marche vers la modernité financière. Il appartient désormais à tous les acteurs (banques, commerçants et citoyens) de transformer cet élan en réflexe quotidien, durable et irréversible.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

LA CAAR À LA RENCONTRE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES À ORAN

De la couverture des risques à la sécurisation de l'investissement

Bakhta Bacha

La prévention des risques s'impose progressivement comme une composante à part entière de la stratégie des entreprises. C'est autour de cette approche que la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a réuni, à l'hôtel Oran Bay, plus de 200 participants représentant plus de 150 entreprises, dans le cadre de sa rencontre « Global Insurance Solutions ».

Après Sétif, Annaba et Béjaïa, cette étape oranaise s'inscrit dans une démarche de proximité avec les opérateurs économiques, avec l'ambition de dépasser la présentation conventionnelle des produits d'assurance pour privilégier un accompagnement adapté aux différentes phases de l'investissement.

Le dispositif proposé aux participants reposait sur une mise en situation autour d'une entreprise fictive. De l'étude initiale du projet à son exploitation, en passant par le financement et la réalisation des infrastructures, le parcours permettait d'identifier les risques susceptibles d'affecter chaque étape et les garanties nécessaires pour les prévenir ou en limiter les conséquences.

L'enjeu est de faire intervenir l'assureur bien en amont, plutôt que de cantonner son rôle à l'indemnisation après sinistre. Protection du patrimoine, risques industriels, responsabilité civile, transport, créances commerciales et ressources humaines ont ainsi été abordés dans une logique de couverture intégrée.

Huit ateliers thématiques ont également permis d'approfondir plusieurs branches, notamment les risques majeurs, l'assurance automobile, le transport et l'agriculture. L'assurance-crédit, destinée à protéger les entreprises contre les défaillances de paiement, a fait l'objet d'une attention particulière.

La participation du Crédit populaire d'Algérie (CPA) a, par ailleurs, donné une dimension complémentaire aux échanges, en associant les mécanismes de financement bancaire aux dispositifs de couverture assurantielle.

À travers cette initiative, la CAAR entend inscrire son intervention dans une logique de prévention et de conseil, en tenant compte de la diversité des activités et de la taille des entreprises. Une orientation qui traduit une évolution du métier d'assureur, désormais appelé à contribuer aussi à la continuité des activités et à la pérennité des investissements.

AMAR MASLOUH, PDG DE LA CAAR

« Nous voulons accompagner l'entreprise bien avant sa mise en exploitation »

Bakhta B

Faire de l'assureur un partenaire de l'investisseur dès la conception de son projet, plutôt qu'un simple intervenant après la survenue d'un sinistre. C'est le changement d'approche que défend la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR). Son PDG, Amar Maslouh, l'a réaffirmé en marge de la rencontre « Global Insurance Solutions », organisée à Oran avec 190 participants représentant plus de 150 entreprises.

« Au lieu d'adopter une approche classique consistant à présenter nos produits, nous privilégions désormais une démarche d'accompagnement », explique-t-il. Cette orientation repose notamment sur la cellule de prévention et d'expertise de la compagnie, chargée d'identifier les vulnérabilités des entreprises, d'évaluer les risques et de proposer des programmes de couverture adaptés à leurs activités.

Pour Amar Maslouh, l'intervention de l'assureur doit commencer dès les études préalables et la conception de l'investissement. « Nous nous sommes mis à la place d'un opérateur ou d'un investisseur qui souhaite créer une entreprise », précise-t-il à propos de la simulation présentée lors de la rencontre. Incendie, protection des équipements, risques d'exploitation et couverture des créances commerciales ont ainsi été abordés à travers les différentes étapes de création et de développement d'une entreprise.

Cette démarche implique également une articulation avec le financement bancaire. La participation du Crédit populaire d'Algérie (CPA) a permis d'illustrer cette complémentarité.

« La banque apporte le financement, tandis que la compagnie d'assurance intervient pour sécuriser le projet et contribuer à la protection des intérêts des opérateurs économiques », souligne le PDG.

Concernant les entreprises ciblées, le responsable insiste sur la vocation généraliste de la CAAR, dont les solutions s'adressent aussi bien aux grandes structures industrielles qu'aux PME et aux petites entreprises.

Il rappelle, à ce titre, l'expérience historique de la compagnie dans la couverture des risques industriels et son accompagnement de grands projets nationaux.

Amar Maslouh met également en avant le réseau de participations de la compagnie, qui compte 22 filiales et participations dans les secteurs bancaire, assurantiel, industriel et des services.

Au-delà de l'élargissement de son offre, la CAAR entend ainsi repositionner l'assurance comme un instrument de maîtrise des risques et de sécurisation de l'investissement, avec une intervention qui ne se limite plus à la réparation des dommages, mais s'étend à leur prévention.

LA CAAR ÉLARGIT SON OFFRE FACE AUX NOUVEAUX RISQUES ÉCONOMIQUES

L'assurance-crédit, un rempart contre les impayés

Meriem B

La sécurisation des créances commerciales et la couverture des risques agricoles figurent parmi les axes de développement mis en avant par la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques à Oran. À travers ces deux segments, la compagnie entend répondre à des besoins qui prennent une importance croissante dans un contexte de diversification de l'activité productive et de développement des échanges commerciaux.

Présentant ces orientations, Tarek Rahmoun, directeur général adjoint chargé des opérations commerciales, des réseaux et de la communication, a souligné la nécessité d'adapter les garanties aux réalités des entreprises, depuis les risques courants jusqu'à la couverture des investissements et des activités productives.

L'assurance agricole constitue ainsi un volet de l'offre destinée à accompagner les exploitants et les opérateurs du secteur face aux aléas susceptibles d'affecter leurs activités. L'assurance-crédit répond, quant à elle, à une problématique directement liée à la trésorerie des entreprises : le risque de défaillance des clients et les conséquences des impayés sur leur équilibre financier.

« Lorsqu'un client représente une part importante du chiffre d'affaires ou des actifs d'une entreprise, sa défaillance peut fragiliser considérablement cette dernière », relève Tarek Rahmoun. La protection des créances devient, dans ce contexte, un instrument de sécurisation des relations commerciales et de préservation de la continuité de l'activité.

Le responsable affirme que la CAAR est actuellement la seule compagnie d'assurance dommages en Algérie à commercialiser ce produit, qui permet aux entreprises de mieux maîtriser leur exposition au risque de non-paiement.

Sur le volet des partenariats, il a également évoqué les conventions conclues avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), notamment pour la couverture des financements liés à l'acquisition de nouveaux autobus dans le cadre du programme de renouvellement du parc national.

À travers ces garanties, la CAAR cherche à élargir le champ de l'assurance au-delà de la protection matérielle, en intégrant davantage les risques financiers et commerciaux auxquels sont confrontées les entreprises.

EXONÉRATIONS, AIDES ET RETRAITE

Les privilèges ouverts aux détenteurs de la carte d'agriculteur

Habib Benaouda

La carte professionnelle d'agriculteur constitue un véritable passeport pour accéder aux différents dispositifs publics de soutien au secteur agricole. À Oran, la Chambre de l'agriculture rappelle que son obtention est ouverte aussi bien aux exploitants de grandes superficies qu'aux petits producteurs et éleveurs, sous réserve de remplir les conditions réglementaires.

L'accès à cette carte n'est pas réservé aux propriétaires de vastes exploitations. Les agriculteurs disposant d'un demi-hectare de terres agricoles, de 50 oliviers ou de 50 arbres fruitiers peuvent également en bénéficier. Les éleveurs de bovins, d'ovins, d'abeilles, de lapins et les professionnels de l'aquaculture sont eux aussi concernés, précisent des sources de la Chambre agricole de la wilaya d'Oran.

Toute personne exerçant une activité agricole ou d'élevage et répondant aux critères requis peut ainsi adhérer à la Chambre et déposer un dossier. La demande est d'abord examinée par une commission spécialisée, avant d'être soumise au conseil d'administration pour validation. La Chambre agricole demeure, à ce titre, la seule institution légalement habilitée à établir cette carte, après approbation de son président.

Au-delà de sa fonction administrative, cette structure assure l'encadrement de la profession, représente les préoccupations des agriculteurs et des éleveurs et œuvre à l'amélioration de leurs conditions d'activité. Elle propose également des programmes de formation, de vulgarisation et de perfectionnement destinés à moderniser les pratiques agricoles, améliorer les rendements et rehausser la qualité des productions.

Sur le plan des aides, la carte ouvre l'accès à plusieurs dispositifs publics, notamment les soutiens à l'orge et aux aliments de bétail, à l'énergie ainsi qu'aux engrais chimiques subventionnés, selon la filière exercée. Elle permet également de solliciter des financements auprès des organismes compétents, notamment les crédits « Ettahadi » et « Rfig », destinés à financer les projets, développer les exploitations et renforcer les capacités de production.

Les éleveurs peuvent, pour leur part, bénéficier des campagnes de vaccination subventionnées contre les maladies animales, notamment la fièvre aphteuse et la clavelée ovine. S'y ajoutent les dispositifs de soutien à la production laitière et les réductions sur l'assurance des équipements et du matériel agricoles.

Quant au dossier d'obtention de la carte, également appelée carte d'investisseur agricole, il comprend un justificatif de propriété ou d'exploitation des terres. Pour les éleveurs ovins, un certificat vétérinaire attestant de la vaccination du cheptel est exigé, tandis que les apiculteurs doivent fournir un agrément sanitaire vétérinaire. Une cotisation symbolique et les pièces administratives habituelles complètent le dossier, selon la nature de l'activité.

MODERNISATION DE L'HÔTELLERIE À ORAN

La formation, levier de la montée en gamme du secteur

Sarah M

La modernisation du secteur hôtelier ne se joue pas uniquement dans la rénovation des infrastructures. Elle se mesure aussi à la qualification des personnels, à la maîtrise des outils numériques et à la qualité des prestations offertes aux clients. Ces enjeux ont été au centre d'une journée de formation organisée hier à Oran, à l'initiative du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec la direction locale du secteur, au profit des gestionnaires d'établissements hôteliers de onze wilayas du Nord-Ouest.

Placée sous le thème de la modernisation et de la mise à niveau de l'hôtellerie, entre transformation numérique, gestion des risques et hospitalité authentique, cette rencontre a réuni responsables institutionnels, professionnels et compétences académiques autour des mutations auxquelles le secteur doit désormais faire face.

Pour Madjda Zenadi, directrice du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran, la qualification des ressources humaines constitue le premier ressort de cette transformation. La performance d'un établissement ne dépend pas seulement de ses infrastructures, mais surtout de la compétence de ceux qui en assurent la gestion. Elle a également insisté sur l'urgence de la digitalisation, devenue une nécessité pour les structures hôtelières, ainsi que sur la diversification de l'offre à destination des familles algériennes. Même constat pour Nabil Boulemkhali, directeur général de l'École nationale supérieure du tourisme, qui a présenté le numérique comme un choix stratégique et un facteur de compétitivité. Sa maîtrise conditionne désormais la qualité du produit hôtelier et la capacité de la destination algérienne à se positionner face à la concurrence internationale. Son intervention a notamment permis d'éclairer les gestionnaires sur les applications concrètes de cette transition.

De son côté, Boukhatem Belaaredj, conseiller en services hôteliers et touristiques, a plaidé pour une mise en commun des expériences entre établissements publics et privés. Il a souligné la nécessité de construire des réponses adaptées aux spécificités économiques et touristiques de chaque structure. Les travaux de cet atelier doivent ainsi déboucher sur des propositions et recommandations opérationnelles, nourries par les échanges entre professionnels.

MISE À NIVEAU DES STRUCTURES HÔTELIÈRES ET THERMALES

« Le facteur humain est le véritable moteur de la modernisation »

S. M

La modernisation des infrastructures touristiques ne peut produire ses effets sans une transformation parallèle des compétences et des pratiques professionnelles. C'est le message défendu par Moulay Abdelkader, président-directeur général de l'Établissement de gestion touristique de Tlemcen, représentant de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, lors de la journée de formation organisée hier à Oran au profit des gestionnaires d'établissements hôteliers de onze wilayas de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Le responsable a rappelé que le ministère avait engagé un vaste chantier de modernisation des structures hôtelières et thermales à travers le pays, avec l'ambition de les adapter aux exigences actuelles et aux standards internationaux. Mais cette mise à niveau ne saurait se limiter aux bâtiments et aux équipements. Elle doit impérativement intégrer la formation des ressources humaines, considérées comme un moteur de développement et un vecteur essentiel d'innovation. « Le facteur humain est celui qui peut développer le secteur et générer l'innovation », a-t-il souligné, mettant en avant la nécessité d'investir dans les compétences des cadres chargés de gérer ces établissements. Cette orientation s'est déjà concrétisée à travers une première session organisée à Biskra, consacrée aux cadres gestionnaires des stations thermales. La rencontre d'Oran s'inscrit dans le prolongement de cette démarche, avec un programme axé sur trois priorités : la transformation numérique, la prévention et la gestion des risques, ainsi que l'amélioration des pratiques d'accueil. Sur ce dernier volet, le représentant de la ministre a insisté sur la valeur de l'hospitalité authentique, considérée comme un héritage culturel et un critère fondamental de la qualité touristique. Dans un pays aux potentialités et aux identités territoriales multiples, la valorisation de cet acquis constitue un atout pour renforcer l'attractivité de la destination algérienne. À travers ces formations, le département ministériel entend ainsi faire de la qualification des gestionnaires un prolongement indispensable du chantier de modernisation des infrastructures, afin que les investissements consentis se traduisent par une amélioration tangible des prestations.

L'USTO-MB AU RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT 2026

L'innovation étudiante au cœur de trois journées d'échanges et de formation

S Hadjar

Faire émerger des idées, les structurer et les conduire jusqu'à la création d'une entreprise : c'est autour de cette ambition que l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) accueille, depuis mardi 17 novembre, les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026.

Prévue jusqu'à demain, jeudi 19 novembre, cette manifestation place l'initiative étudiante et l'innovation au centre de ses priorités, avec pour fil conducteur un slogan évocateur : « Le monde a besoin de ce que vous construisez ». Organisée sous le haut patronage des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette édition a été inaugurée par le recteur de l'USTO-MB, le professeur émérite Ahmed Hamou. Dans son intervention, celui-ci a souligné l'importance de consolider la culture entrepreneuriale au sein de l'université et de créer les conditions permettant aux étudiants de passer de la réflexion à l'action. L'enjeu est notamment de faire des idées issues du milieu académique le point de départ de projets concrets, porteurs de valeur et susceptibles de donner naissance à des entreprises innovantes. Durant ces trois journées, la manifestation réunit différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial autour d'un programme associant conférences, ateliers de formation, rencontres avec des professionnels et présentations de projets étudiants. Les participants sont notamment amenés à explorer les étapes de conception et de structuration d'un modèle économique, les démarches de création d'une start-up, les mécanismes d'accompagnement et de financement, ainsi que les dispositifs de protection de la propriété intellectuelle. Au-delà des échanges théoriques, l'objectif est de familiariser les étudiants avec les exigences concrètes de l'entrepreneuriat, en leur donnant des repères pour évaluer la faisabilité de leurs idées, structurer leurs initiatives et identifier les ressources nécessaires à leur réalisation. Une démarche qui vise également à rapprocher davantage l'université du monde économique et des acteurs de l'innovation.

En s'appuyant sur le Centre de développement de l'entrepreneuriat, l'incubateur universitaire et le Club d'entrepreneuriat, l'USTO-MB entend ainsi renforcer les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets et inscrire l'esprit d'initiative dans le parcours de formation. L'ambition est de faire de l'université non seulement un lieu de transmission des savoirs, mais aussi un espace de maturation des idées et d'émergence de futurs entrepreneurs.

LA CNAS D'ORAN MISE SUR LE NUMÉRIQUE POUR RENFORCER LA DÉCLARATION DES SALARIÉS

18 291 déclarations à distance enregistrées depuis janvier

H. Nassira

La déclaration des salariés demeure un levier essentiel de protection des droits sociaux, mais aussi un impératif légal pour les employeurs. C'est le message porté par la CNAS d'Oran à travers la campagne nationale d'information et de sensibilisation lancée hier et qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, sous le slogan « Déclarer les salariés, c'est protéger leurs droits ». Cette opération est également l'occasion de mettre en évidence les résultats enregistrés par l'agence en matière de dématérialisation des prestations. Depuis janvier 2026, 18 291 déclarations de salariés ont été effectuées à distance, tandis que le portail électronique a totalisé plus de 464 376 opérations numériques. Le paiement en ligne a, pour sa part, enregistré 4 621 transactions.

Le bilan fait également état de 57 166 demandes d'affiliation de salariés et de 1 321 demandes d'affiliation d'employeurs. À cela s'ajoutent 31 827 demandes d'attestations de mise à jour des cotisations. Des chiffres qui traduisent le recours croissant aux outils numériques mis à la disposition des employeurs pour faciliter leurs obligations déclaratives et assurer une meilleure régularité de leur situation auprès de la Caisse. Sur le terrain, la campagne sera accompagnée de sorties de proximité ciblant plusieurs secteurs d'activité, notamment le commerce, l'artisanat, l'agriculture, la pêche, les activités portuaires, le bâtiment et les travaux publics, le transport et les services. L'action portera particulièrement sur les employeurs exerçant dans des secteurs où persistent des situations de non-déclaration, ainsi que sur les nouveaux salariés. Des journées portes ouvertes et des rencontres d'information sont également programmées.

17 prestations accessibles sur le portail

La CNAS a, par ailleurs, rappelé les fonctionnalités de son portail électronique, qui propose 17 prestations aux employeurs. Parmi les dispositifs mis en place figure le prélèvement automatique des cotisations, lancé l'année dernière, en complément du paiement électronique.

La plateforme permet notamment la déclaration des assiettes de cotisation et des salaires annuels, le règlement des cotisations à distance, les demandes d'affiliation des salariés, l'obtention des attestations correspondantes et la demande de la carte Chifa. Elle offre également la possibilité de vérifier les déclarations annuelles, de consulter les listes des travailleurs déclarés et de solliciter un échéancier de règlement des dettes. L'objectif est de simplifier les procédures, de prévenir les retards déclaratifs et les pénalités qui en résultent, tout en consolidant la couverture sociale des travailleurs.

SIDI BEL-ABBÈS

L'entrepreneuriat séduit les étudiants



B.H

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat se poursuit à l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès, où la communauté universitaire – enseignants et étudiants porteurs de projets – répond en nombre, aux côtés des acteurs économiques et des organismes d'appui et de financement.

Des représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et de banques nationales animent ateliers et séances d'orientation au profit des étudiants.

Le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a affirmé que cette manifestation traduit « l'engagement effectif de l'université dans le processus de transformation économique et la concrétisation de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à faire de l'université un moteur du développement local et national ».

Il a estimé que l'engouement des étudiants « témoigne d'une prise de conscience croissante de l'importance de l'initiative entrepreneuriale en tant que perspective professionnelle prometteuse ».

Le directeur de l'incubateur d'entreprises, le Dr Ahmed Alami, a expliqué que les activités s'inscrivent dans une « complémentarité entre l'incubateur et les différentes structures d'appui de l'université » : Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), Bureau de liaison entreprises-université, Maison de l'intelligence artificielle, plateforme des technologies industrielles, Fab Lab et club de recherche d'emploi, sous le suivi de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires.

L'objectif : « accompagner l'étudiant à chaque étape de son parcours, depuis la maturation de son idée jusqu'à la concrétisation de son projet et la création de sa start-up ou de sa micro-entreprise ».

Les partenaires économiques et les organismes de financement ont salué la qualité des projets innovants présentés, réaffirmant leur disponibilité à offrir aux étudiants les facilités nécessaires et un accompagnement technique et financier, afin de transformer ces idées en projets d'investissement productifs, créateurs de richesses et d'emplois. Étudiants et représentants des clubs scientifiques participants se sont déclarés satisfaits de la dynamique interactive de ces journées, estimant que les échanges directs avec les experts, les banques et les organismes d'appui constituent « une véritable opportunité pour lever les obstacles et mieux comprendre les mécanismes d'accès au monde de l'entrepreneuriat ».

Le programme, lancé à la salle de conférences « Dr Youcef Gaâfour », s'articule autour de quatre axes : « entrepreneuriat et innovation », « réseautage et coopération », « orientation et accompagnement » et « développement des start-up », dans le cadre de la vision « Ensemble pour une Algérie innovante et entrepreneuriale ».

AÏN TÉMOUCHENT

Près de 400 tonnes de produits halieutiques exportées vers l'Afrique et l'Europe



B.Y

Les exportations de produits halieutiques de la wilaya d'Aïn Témouchent vers plusieurs pays africains et européens ont atteint près de 400 tonnes depuis le début de l'année, a indiqué, mercredi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Houari Gouassem. Mollusques et crustacés, notamment le poulpe, représentent la part la plus importante de ces exportations, principalement destinées à la Mauritanie, à la Tunisie et à l'Espagne.

La wilaya compte 12 unités commerciales actives dans l'import-export de produits halieutiques ; plusieurs ont réussi à accéder aux marchés internationaux et à s'imposer dans la commercialisation de certaines espèces, tandis que les efforts se poursuivent pour élargir leurs activités, notamment sur le continent africain. Concernant la production, le volume halieutique de la wilaya a dépassé les 20.000 tonnes cette année, contre 10.084 tonnes en 2025.

M. Gouassem attribue cette hausse à la stabilité des conditions climatiques, à la modernisation de certains navires de pêche et au respect de la période de repos biologique, favorables à la préservation et au renouvellement des ressources.

Les responsables du secteur œuvrent à élargir les exportations des espèces à forte demande sur les marchés extérieurs, notamment mollusques et crustacés, afin de diversifier les exportations et d'accroître les recettes en devises au profit du Trésor public.

SAÏDA

La calligraphie arabe à l'honneur pour la Journée mondiale de l'art islamique

S.R

La Direction de la culture et des arts de Saïda a organisé, mercredi, une manifestation culturelle et artistique à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique, célébrée le 18 novembre de chaque année. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine artistique et civilisationnel islamique et de la promotion de ses différentes expressions esthétiques, à travers une programmation associant exposition, formation et sensibilisation du public.

Organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Ouanzar Abdelkrim, dans la ville de Saïda, en coordination avec le Musée public national d'art islamique de Tlemcen, la manifestation a comporté une exposition de tableaux de calligraphie arabe, mettant en lumière la finesse des tracés et la variété des styles calligraphiques. Un atelier de formation destiné aux personnes intéressées par cet art a également été animé, placé sous le slogan : « La calligraphie arabe, un art, une identité et une beauté ». Encadré par des spécialistes, cet atelier a permis aux participants de s'initier aux techniques de base de la calligraphie et de découvrir les règles qui régissent cet art ancestral. L'initiative vise à mettre en valeur la richesse de la calligraphie arabe, à faire connaître ses caractéristiques esthétiques ainsi que la diversité de ses écoles et de ses styles artistiques, tout en mettant en lumière sa place dans le patrimoine culturel et civilisationnel islamique. Elle entend également rapprocher le public, notamment les jeunes, de cet art qui constitue l'une des expressions les plus raffinées de la civilisation arabo-islamique. Dans une déclaration faite à cette occasion, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Saïda, Karim Bouarfa, a souligné l'importance de cette manifestation, organisée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, pour faire connaître la calligraphie arabe en tant que patrimoine culturel et civilisationnel reflétant l'identité arabo-islamique. Il a ajouté que ce type d'initiatives est de nature à contribuer à la valorisation de cet art authentique et à encourager les jeunes talents à s'y intéresser, à acquérir les compétences nécessaires et à en maîtriser les techniques. Il a également souligné que la célébration de cette journée constitue une occasion de mettre en évidence la valeur esthétique et artistique de la calligraphie arabe et de renforcer sa place au sein du patrimoine culturel islamique, tout en consolidant les liens entre les institutions culturelles et le public.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : تيارت
دائرة : عين الذهب
بلدية : النعيمة
رقم15/ 2026/.
وصل تسجيل التصريح التأسيسي لجمعية بلدية
بمقتضى القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم هذا اليوم : 15/نوفمبر 2026..
تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية البلدية المسماة :
الجمعية الدينية المسجد خديجة رضي الله عنها بمنطقة المطرونية ببلدية النعيمة
ذات الطابع : الديني
الكائن مقرها بـ : بمنطقة المطرونية ببلدية النعيمة
رئيس (ة) الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية : شيخاوي ناصر
تاريخ ومكان الميلاد : 1974/05/15 بـ: عين الذهب ولاية تيارت
19/11/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة فرندة
بلدية عين الحديد
الرقم ج 35../ 2026
إعلان عن تأسيس جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات
2026 27 أكتوبر لقد تم هذا اليوم.
تأسيس الجمعية المحلية المسماة:
جمعية الحياة لبلدية عين الحديد
ذات طابع: اجتماعي
الكائن مقرها :
بالمحل رقم 96 بقرية بن عمارة - بلدية عين الحديد
برئاسة السيد: عيسات حبيب
المولود بتاريخ: مفترض 1957 عين الحديد
19/11/2026

ILLIZI

Un centre pour la prise en charge de la toxicomanie

A.M

Le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a inauguré et mis en service un centre intermédiaire de prise en charge de la toxicomanie au chef-lieu de la wilaya.

Cette structure vient renforcer les dispositifs de prise en charge sanitaire et psychologique des personnes souffrant d'addiction et d'accompagnement vers leur réinsertion sociale.

La cérémonie s'est tenue mardi soir, en présence des membres de la commission sécuritaire de la wilaya, de responsables locaux et de cadres du secteur de la santé.

Le wali s'est vu présenter le programme de fonctionnement du centre et les prestations qu'il assure, notamment l'accueil des toxicomanes et leur orientation vers une prise en charge adaptée.

Pour le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Mourad Djaghebelou, cette structure a pour mission de contribuer à la prise en charge de cette catégorie de personnes, de les aider à retrouver un équilibre psychologique et à se réinsérer dans la société.

M. Khaldi a insisté, de son côté, sur la nécessité d'assurer un accompagnement continu aux patients afin de les aider à surmonter leur dépendance et à réintégrer leur vie sociale et professionnelle.

Le centre est encadré par un médecin spécialiste en psychiatrie, un psychologue et un assistant social, et dispose d'un laboratoire, d'une salle de jeux et d'un espace de détente. Son directeur, le psychiatre Rachid Ben Moumène, a précisé que la structure accueille les personnes dépendantes de substances stupéfiantes et hallucinogènes ainsi que de boissons alcoolisées, afin de les aider à se libérer de leur addiction.

Elle assure une prise en charge pluridisciplinaire grâce à une équipe médicale, psychologique et sociale, et propose des programmes thérapeutiques individualisés tenant compte des besoins de chaque patient.

L'ouverture de cette structure s'inscrit dans les efforts visant à renforcer la prévention, à améliorer la prise en charge des personnes souffrant d'addiction et à lutter contre la propagation des fléaux sociaux.

OUARGLA

800 projets incubés à l'université



K.S

Quelque 800 projets innovants ont été enregistrés par l'incubateur des entreprises universitaires d'Ouargla durant l'année universitaire 2025-2026, selon un bilan publié par l'université Kasdi Merbah (UKMO).

Ce chiffre témoigne d'un engouement marqué des étudiants et des chercheurs pour l'initiative entrepreneuriale, qu'elle soit individuelle ou collective.

Présenté par le professeur Mohamed Mahdi Kadri, vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, ce bilan reflète l'ampleur de l'enthousiasme estudiantin et les efforts consentis en matière d'encadrement.

« L'effort d'encadrement a mis l'accent sur l'excellence », a-t-il déclaré,

indiquant que l'accompagnement des porteurs de projets a permis l'obtention de plus de 43 labels de projets innovants.

Cette distinction confirme la pertinence et la viabilité des idées proposées au regard des exigences du marché, ainsi que leur capacité à devenir de véritables entités économiques.

Sur le terrain, plus de dix projets ont d'ores et déjà accompli leurs formalités juridiques, obtenu leur registre de commerce et entamé leurs activités.

Vingt-cinq autres se trouvent dans les phases finales de constitution, en vue de leur immatriculation et de leur déploiement sur les marchés local et national.

Le bilan souligne également la performance de l'université d'Ouargla lors de la deuxième édition du défi national du prototype commercialisable (ProtoMarket2).

L'établissement s'y est distingué en qualifiant 19 projets lauréats,

qui ont bénéficié d'un financement global et d'un soutien évalué à plus de 2,3 milliards de centimes.

Outre l'accompagnement institutionnel et l'appui budgétaire, ces projets tirent leur valeur de leur portée stratégique.

Ils relèvent en effet de secteurs vitaux pour la souveraineté nationale et l'autosuffisance du pays : sécurité énergétique, sanitaire et alimentaire, ainsi que intelligence artificielle.

Pour le vice-recteur, ces indicateurs confirment que l'UKMO a réussi sa transition vers l'édification concrète d'entreprises génératrices de richesses et pourvoyeuses d'emplois,

consolidant ainsi le rôle de l'université comme pilier de l'économie de la connaissance.

TAMANRASSET

Huit morts dans un accident de la route



O.S

Huit personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation survenu sur l'axe reliant Tazrouk à Idelès, dans la wilaya de Tamanrasset, ont annoncé, mercredi, les services de la Protection civile.

Selon les premiers éléments recueillis, le drame s'est noué mardi soir, à 110 km de la daïra de Tazrouk.

Une collision entre deux poids lourds et une motocyclette, d'une violence extrême, a été suivie d'un incendie qui a embrasé les véhicules impliqués.

Le bilan, particulièrement lourd, fait état de huit personnes décédées sur les lieux ou des suites de leurs blessures.

Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital local, où les autorités sanitaires ont pris en charge les opérations d'identification et les formalités médico-légales.

Face à l'ampleur du drame, la Protection civile a mobilisé un dispositif important, avec trois ambulances et un camion anti-incendie, afin de maîtriser les flammes, sécuriser la zone et évacuer les victimes dans les meilleurs délais.

Les services sécuritaires territorialement compétents ont ouvert une enquête pour établir les circonstances exactes de l'accident.

Celle-ci devra notamment déterminer les causes précises de la collision et vérifier le respect des règles de sécurité par les conducteurs des deux poids lourds et de la motocyclette. Ce drame relance par ailleurs le débat sur les dangers de l'axe Tazrouk-Idelès, réputé difficile et soumis à des conditions de circulation souvent éprouvantes dans cette région saharienne.

TOUGGOURT

65 articles pour le Prix national de l'artisanat

B.N

La wilaya de Touggourt accueille la sélection régionale de la zone Sud pour le Prix national de l'artisanat et des métiers, édition 2026.

Quelque 65 articles y sont exposés, en compétition pour représenter la région à la phase finale, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Ces œuvres ont été réalisées par des artisans issus de 14 wilayas du Sud.

Elles couvrent divers domaines : poterie, céramique, tissage, tapisserie, bijouterie, ébénisterie et maroquinerie, auxquels s'ajoutent des pièces aux spécificités patrimoniales qui témoignent du savoir-faire et de la dextérité des artisans, a détaillé le directeur de l'Agence nationale de l'artisanat, Abdelhak Kerdid.

La sélection est confiée à un jury qui s'appuie sur un barème de notation et sur des critères de qualité, d'originalité et de valeur artistique et patrimoniale.

La compétitivité de l'article sur le marché et sa contribution au développement économique entrent également en ligne de compte, a précisé M. Kerdid.

Placée sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat,

cette opération vise à valoriser la créativité artisanale nationale, à promouvoir la qualité et l'originalité des produits traditionnels et à encourager les artisans à créer et à innover.

Elle entend ainsi contribuer à la préservation du legs culturel algérien et au développement du secteur de l'artisanat et des métiers.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3752 Jeudi 19 Novembre 2026

Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 234

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Takamoul - Pur-Sang arabe
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AC. KOUAOUCI	1	GAID D'HEM	A. HAMIDI	57	7	MC. KOUAOUCI
H. HOCIN EL MAN.	2	GHARBI D'HEM (retiré)	K. BAGHDAD	56	10	K. BAGHDAD
MME Z. CHELLAL	3	AMIR DE KAT	CH. CHAABANE	55	8	A. CHELLAL
S. DLIH	4	RAHILATE	A. YAHIAOUI	55	5	S. HAMIANE
A. HAMIANE	5	HALA	S. BENYETTOU	55	11	S. HAMIANE
SM. CHAABI	6	OUED EL NOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	2	MS. CHAABANE
A. HAMIANE	7	GHATTAS (0)	T. ALI OUAR	55	9	S. HAMIANE
R. BOUSSAA	8	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	54	12	A. BOUSSAA
A. HAMIANE	9	JASSAR	H. BOUGHELLA	53.5	3	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	10	HARAB D'HEM (0)	JJ/ Y. CHELLAL	53.5	1	A. CHELLAL
A. ZEDIK	11	HAMDA	D. BOUBAKRI	52	6	A. BENGANA
A. BELAID	12	HIWAYA	AP/ F. BOUBEKEUR	51.5	4	B. DEIFOUS

1 - GAID D'HEM

A. HAMIDI 57 kg
11-02-2026 1.200 m 3ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 4ème
CH. CHAABANE 57 kg 13 pts
11-04-2026 1.300 m 3ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 11 pts
02-11-2026 1.500 m 9ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

2 - GHARBI D'HEM

K. BAGHDAD 56 kg
Conclusion : Retiré.

3 - AMIR DE KAT

CH. CHAABANE 55 kg
02-05-2026 1.300 m 5ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 4ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 9ème
CH. CHAABANE 56 kg 12 pts
29-10-2026 1.300 m 2ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
14-11-2026 1.400 m 5ème
JJ/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans ce genre de course.
Conclusion : Une priorité.

4 - RAHILATE

A. YAHIAOUI 55 kg
19-01-2026 1.400 m 6ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
11-02-2026 1.200 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 14 pts
18-08-2026 1.100 m 2ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 6ème
D. MABROUK 53 kg 12 pts
25-09-2026 1.200 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 55 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

5 - HALA

S. BENYETTOU 55 kg
31-01-2026 1.400 m 12ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m retirée
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
29-10-2026 1.300 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
14-11-2026 1.400 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

6 - OUED EL NOUR

AM. BENDJEKIDEL 55 kg
02-04-2026 1.300 m 11ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
23-04-2026 1.100 m 7ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 6ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 11 pts
17-09-2026 1.200 m 1er T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 14 pts
Il vient de bien se comporter sur 1.200m, mais il est difficile de juger ses chances. Le parcours du jour pourrait bien influencer ses chances sur les 1.400m.
Conclusion : A revoir.

7 - GHATTAS

T. ALI OUAR 55 kg
18-08-2026 1.100 m 4ème
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 4ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
11-11-2026 1.300 m 7ème
T. LAZREG 57 kg 17 pts
14-11-2026 1.400 m 6ème
C. BOUSSAA 56 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre malgré ses dernies échecs.
Conclusion : Une possibilité.

8 - AIMANE DU PAON

A. BOUSSAA 54 kg
13-07-2026 1.200 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 9ème
A. BOUSSAA 54 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 11ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
02-11-2026 1.500 m 8ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
14-11-2026 1.400 m 10ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

9 - JASSAR

H. BOUGHELLA 53 kg
17-09-2026 1.200 m 13ème
CH. CHAABANE 54 kg 14 pts
17-10-2026 1.000 m 9ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
29-10-2026 1.300 m 8ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
07-11-2026 1.200 m 8ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
14-11-2026 1.400 m 11ème
H. BOUGHELLA 52 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

10 - HARAB D'HEM

JJ/ Y. CHELLAL 53 kg
01-01-2026 1.800 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 58 kg 17 pts
31-01-2026 1.400 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
02-11-2026 1.500 m 7ème
CH. CHAABANE 56 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

11 - HAMDA

D. BOUBAKRI 52 kg
20-04-2026 1.000 m 9ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 3ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 1ère T.N.C
D. BOUBAKRI 51 kg 13 pts
07-09-2026 1.100 m 6ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
Il ne faut pas la juger sur son dernier échec enregistré sur 1.100m. Elle aura une chance pour prétendre à un accessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une possibilité.



12 - HIWAYA

AP/ F. BOUBEKEUR 51 kg
18-08-2026 1.100 m 8ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 4ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 1ère T.N.C
A. YAHIAOUI 54 kg 13 pts
19-09-2026 1.500 m 7ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
14-11-2026 1.400 m 8ème
A. YAHIAOUI 55,5 kg 12 pts
Il est difficile de la retenir à cause de ses derniers échecs qui ont eu lieu avec Boussaâ et Yahiaoui sur 1.400 et 1.500m.
Conclusion : A revoir.



PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	5 - 1 - 10 - 4 - 3	5 - 1 - 10 - 4 - 3 - 7
	Possibilités: 7 - 11	Possibilité: 11
	Champ F : 5 - 1 - 10 - X	Champ F : 5 - 1 - 10 - 4 - X
	Champ F : 5 - 1 - X - 4	Champ F : 5 - 1 - 10 - X - 3
	Champ D : 5 - 1 - X - X	Champ D : 5 - 1 - 10 - X - X
	5 - 10 - 1 - 4 - 3 - 7	5 - 10 - 1 - 4 - 3 - 7 - 11

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 18/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
5 - 3 - 2 - 10 - 6
TIERCE
G: 3000 DA P: 600 DA
QUARTE
G: 5.000 DA P: 500 DA
QUINTE
G: 41.210 DA P: 80 DA